



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le huitième (8^e) jour du mois de décembre 2025 à 19 h au Centre Communautaire de Stratford, situé au 170 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur Jean-François Gosselin, conseiller	siège # 1
Monsieur Alain Boulianne, conseiller	siège # 2
Madame Isabelle Couture, conseillère	siège # 3
Madame Guylaine Lapierre, conseillère	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Morin.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. Items statutaires**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour Décision
 - 1.2 Période de questions Information
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025 Décision
 - 1.4 Présentation des dépenses récurrentes Information
 - 1.5 Adoption des comptes à payer Décision
 - 1.6 Dépôt de la situation financière au 5 décembre 2025 Information
 - 1.7 Suivi des dossiers municipaux Information
- 2. Administration**
 - 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus Décision
 - 2.2 Calendrier des séances du conseil Décision
 - 2.3 Affectations budgétaires Décision
- 3. Stratford 2030 « Ensemble en action »**
- 4. Infrastructures municipales**
- 5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**
 - 5.1 Embauche d'un poste occasionnel comme opérateur-journalier Décision
- 6. Vie communautaire, services de proximité, et tourisme**
 - 6.1 Compétences de traitement et collecte des matières résiduelles et gros déchets Décision
 - 6.2 Compétences de traitement et collecte des matières organiques Décision
- 7. Communications**
- 8. Loisirs et culture**
 - 8.1 Engagement concernant le projet régional Circonflexe phase 2 Décision
- 9. Finances, budget et taxation**
- 10. Urbanisme et environnement**

10.1 Contribution annuelle de l'Association des riverains du Lac Équerre Décision

11. Sécurité publique

12. Affaires diverses

13. Liste de la correspondance

14. Période de questions

15. Attestation de disponibilité des crédits

16. Levée de la séance

1. Items statutaires

Ouverture de la séance à 19 h 00.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jean-François Gosselin,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que déposé.

2025-12-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Aucune question.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025

Il est proposé par M. Alain Boulianne,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025 tel que déposé.

2025-12-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 8 décembre 2025

4	STRATFORD - PETITE CAISSE (lettres recommandées, timbres, sapins, décorations, café)	452,05 \$
9	BILO-FORGE INC. (shaft, tuyau bouchine, channel, fer angle)	418,68 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC. (MG20, PAVL 2024, réfection Héronnière)	91 027,05 \$
17	MRC DU GRANIT (cueillette des boues)	3 572,53 \$
21	J.N. DENIS INC. (nettoyeur de verre, adaptateur)	817,47 \$
34	BUROPRO CITATION (papier, chemises, ruban, dévidoir)	438,02 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (avis de mutations de novembre)	54,00 \$
252	FORMULES MUNICIPALES (feuilles pour les registres de règlements et de procès-verbaux)	792,12 \$
326	N. FAUCHER ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN (prises Fermières, branchement fosse)	1 323,19 \$
467	SUMACOM INC. (plaque de remerciement pour bibliothèque)	103,48 \$

479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE (essence et diésel)	7 968,71 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	457,63 \$
549	COMBEQ (adhésion membre Nancy)	436,91 \$
641	PHILIPPE MERCIER (1994) INC. (lampe, détecteur de voltage)	227,25 \$
729	GUY BELLAVANCE (vêtements)	32,18 \$
762	RESSORTS ROBERT-TRACTION MÉGANTIC (urée, feuilles inspection, gants, valve)	522,71 \$
886	L'ARCHIVISTE MICHEL HAMEL (gestion des archives)	1 588,19 \$
892	ATELIER R.N. INC. (hose hydraulique)	41,85 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage de vêtements)	280,13 \$
1168	LUC GAUTHIER (botlines)	333,42 \$
1335	LES SERVICES EXP INC. (honoraires rue des Érables - PAVL 2025-2026)	18 415,94 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyse eau juin, septembre et novembre)	3 614,86 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF (bouche-pore, ruban, grattoir, entonnoir, chlore)	226,38 \$
1403	ENGLOBE CORP. (honoraires - espace couvert)	6 750,34 \$
1410	MICHEL GAUTHIER (présences CCU)	110,00 \$
1420	PIÈCES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (pistolet antirouille, nettoyeur de verre, huile)	403,84 \$
1425	NATHALIE BOLDUC (déplacement, lumières pour sapin, mouchoirs, poste, publipostage)	471,18 \$
1428	ÉQUIPEMENTS PLANNORD (filtres à huile et air)	872,11 \$
1438	GROUPE NADEAU INC. (pierre nette 5-10 mm)	57,49 \$
1509	ÉRIC COTE (vêtement)	206,94 \$
1528	CAIN LAMARRE (honoraires pour différents dossiers)	2 054,82 \$
1530	AQUATECH (honoraires septembre et octobre)	1 397,10 \$
1535	BATTERIES EXPERT LAC-MÉGANTIC (pile alcaline indust. AA 1,5V)	36,98 \$
1542	TERMIC (remplacement fournaise au garage)	8 496,65 \$
1558	DANIA BOISVERT (eau)	55,90 \$
1585	SYLVIO ROY (présence CCU)	35,00 \$
1591	ECCE TERRA (calcul et mise en plan 172 rue du Parc)	1 112,39 \$
1600	9207-1919 QUÉBEC INC. (poser et balancer pneus)	206,96 \$
1606	WILLIAM LECLERC BELLAVANCE (déplacements, fournitures élection, ordinateurs)	2 422,00 \$
1650	ARCHI TECH DESIGN inc. (honoraires - espace couvert)	1 034,78 \$
1662	JEAN-YVES RAYMOND (présences CCU)	70,00 \$
1665	JEAN-FRANÇOIS GOSSELIN (présence CCU)	35,00 \$
1668	NANCY GUILLOT (déplacements, vêtements, ruban pour couronnes)	410,52 \$
1674	DOMINIC LAVALLEE (vêtements)	303,76 \$
1679	ARTELIA CANADA INC. (contrôle qualitatif et surveillance environnementale ponceau)	7 140,12 \$
1681	STÉPHANE COUTURE (ramassage de 3 chevreuils morts)	479,45 \$
1715	ÉTUDE LARIVIÈRE & CHAUVETTE, HUISSIER (honoraires pour aller porter un constat)	159,30 \$
1720	RICOH (photocopies)	899,77 \$
1724	REFUGE FILLES DES BOIS (prise en charge de 12 chats)	3 600,00 \$
1725	PERCO ENVIRONNEMENT (Éco-prêt : test de percolation - 157 et 165 rang Beau-Lac)	4 599,00 \$
1759	VENTILATION JONAIR PLUS INC. (entretien au centre communautaire, filtres, courroies)	1 407,30 \$
1776	HYDRA-SPEC INC. (restauration mécanisme de 2 bornes suite travaux ponceau rue Érables)	4 514,74 \$
1777	SUZANNE ST-PIERRE (présences CCU)	70,00 \$
1778	JEAN-GUY BOISVERT (présence CCU)	35,00 \$
1779	CHARLES GRENIER (présences CCU)	70,00 \$
1780	CONSTRUCTION JL GROLEAU INC. (travaux Parc urbain-espace couvert paiement 1 et 2)	549 507,07 \$
	TOTAL	732 170,26 \$

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2025-12-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 5 décembre 2025

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 5 décembre 2025.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

- Le Marché de Noël s'est bien déroulé. Environ 259 personnes ont participé à l'événement.
- La Guignolée a amassé près de 3 000 \$ lors de la collecte.

Finances, budget et taxation

- Le 15 décembre à 19 h aura lieu la séance extraordinaire pour le budget 2026.

2. Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer, occasionnant des frais pour chacun;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

QUE les frais de déplacement des élus mentionnés ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRES DU CONSEIL
1 ^{er} décembre 2025	Formation des élus (371.35\$)	Stratford	Jean-François Gosselin
29 novembre 2025	Formation des élus et dîner atelier budget (517.54\$)	Stratford	Daniel Morin
24 novembre 2025	Formation des élus (371.35\$)	Stratford	Isabelle Couture
6 décembre 2025	Formation des élus (527.70\$)	Stratford	Alain Boulianne
8 décembre 2025	Formation des élus et souper de Noël (390.85)	Stratford	Natalie Gareau

Commenté [CG1]: Il y a plus que des frais de déplacements, il faudrait arrimer le texte avec la réalité.

2025-12-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Calendrier des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19 h aux dates suivantes :

- 19 janvier
- 16 février
- 16 mars
- 20 avril
- 11 mai
- 15 juin
- 6 juillet
- 24 août
- 21 septembre
- 19 octobre
- 16 novembre
- 7 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi.

2025-12-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Affectations budgétaires

CONSIDÉRANT l'évolution des projets municipaux à travers différentes années financières;

Il est proposé par Mme Guylaine Lapierre,
et résolu :

DE DÉSAFFECTER le montant de 22 500 \$ pour le programme Rénovation Québec;

DE DÉSAFFECTER le montant de 182 250 \$ pour le Centre communautaire;

DE DÉSAFFECTER un montant de 15 000 \$ à la réserve en vue des prochaines élections;

D'AFFECTER un montant de 15 000 \$ pour le Plan d'intervention des infrastructures municipales;

D'AFFECTER un montant de 30 000 \$ pour le Parc urbain et espace couvert.

2025-12-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Stratford 2030 « Ensemble en action »

4. Infrastructures municipales

5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

5.1 Embauche d'un poste occasionnel comme opérateur-journalier

CONSIDÉRANT l'importance de compter sur des effectifs en nombre suffisant pour le déneigement des chemins de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Benoit Bolduc d'être inscrit sur la liste des occasionnels en tant qu'opérateur-journalier;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Éric Côté, chef des travaux publics, à cette embauche;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

D'EMBAUCHER M. Benoit Bolduc à titre de salarié occasionnel pour la fonction d'opérateur-journalier;

DE RECONNAÎTRE l'expérience de M. Bolduc et lui reconnaître l'échelon salarial 4.

2025-12-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6. Vie communautaire, services de proximité et tourisme

6.1 Compétences de traitement et collecte des matières résiduelles et gros déchets

CONSIDÉRANT QU'en 2002, la MRC du Granit déclarait sa compétence en matière de planification, gestion et réalisation des travaux reliés à la cueillette des ordures ménagères en adoptant la résolution #2002-125;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit considère opportun de déclarer sa compétence en matière de traitement des ordures ménagères et de simplifier les conditions administratives et financières de l'exercice du droit de retrait ou d'adhésion d'une municipalité locale à la compétence de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la MRC du Granit, lors de la séance du conseil des maires du 18 mars 2020, a manifesté son désir de se prévaloir des dispositions des articles 678.0.1 et 678.0.2 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 10 du *Code municipal du Québec*, la MRC du Granit a transmis aux municipalités locales de son territoire, par courrier recommandé, sa résolution d'intention de déclaration de compétence en matière de collecte, transport et traitement des ordures ménagères;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a adopté le 1^{er} juin 2020 la résolution 2020-06-22 exerçant son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des ordures ménagères

Il est proposé par M. Jean-François Gosselin,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford utilise en date du 1^{er} janvier 2027 son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des ordures ménagères;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford demande à la MRC du Granit de se retirer la compétence en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des ordures ménagères en date du 1^{er} janvier 2027;

QUE copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC du Granit.

2025-12-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.2 Compétences de traitement et collecte des matières organiques

CONSIDÉRANT QUE le 20 septembre 2017, la MRC du Granit déclarait compétence en matière de collecte et de transport des matières organiques, à l'exception des matières organiques industrielles et des boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux en adoptant la résolution # 2017-153;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit considère opportun de déclarer sa compétence en matière de traitement des matières organiques à l'exception des matières organiques industrielles et des boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux et de simplifier les conditions administratives et financières de l'exercice du droit de retrait ou d'adhésion d'une municipalité locale à la compétence de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la MRC du Granit, lors de la séance du conseil des maires du 18 mars 2020, a manifesté son désir de se prévaloir des dispositions des articles 678.0.1 et 678.0.2 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 10 du *Code municipal du Québec*, la MRC du Granit a transmis aux municipalités locales de son territoire, par courrier recommandé, sa résolution d'intention de déclaration de compétence en matière de collecte, transport et traitement des matières organiques à l'exception des matières organiques industrielles et des boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a adopté le 1^{er} juin 2020 la résolution 2020-06-21 exerçant son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des matières organiques qui exclut les matières organiques industrielles et les boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux;

Il est proposé par M. Jean-François Gosselin,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford utilise en date du 1^{er} janvier 2027 son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des matières organiques qui exclut les matières organiques industrielles et les boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford demande à la MRC du Granit de se retirer la compétence en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des matières organiques qui exclut les matières organiques industrielles et les boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux en date du 1^{er} janvier 2027;

QUE copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC du Granit.

2025-12-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7. Communications

8. Loisirs et culture

8.1 Engagement concernant le projet régional Circonflexe phase 2

CONSIDÉRANT QUE le programme circonflexe – Prêt-pour-bouger s’adresse aux organisations qui souhaitent rendre le sport, le loisir et le plein air plus accessible à l’ensemble de la population;

CONSIDÉRANT QUE le programme vise à encourager la pratique régulière d’activités en soutenant la mise en place d’un réseau de points de service offrant le prêt d’équipements gratuit;

CONSIDÉRANT QU’UN appel à projets permettant une possibilité maximale de 75 000 \$ est en cours jusqu’au 19 janvier 2026 à midi;

CONSIDÉRANT QU’UNE première phase de développement a été effectuée par la MRC du Granit et vise à bonifier et à compléter le réseau estrien de points de service;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif loisir recommande que la MRC du Granit dépose un projet d’achat de matériel de loisir et de sport au volet régional du programme circonflexe qui bénéficiera à la population de la MRC du Granit et d’ailleurs;

CONSIDÉRANT QUE cet engagement n’empêche aucunement la Municipalité de déposer un projet de sa propre initiative;

Il est proposé par Mme Guylaine Lapierre,
et résolu :

QUE le conseil municipal de Stratford soit en faveur et appuie le dépôt de la MRC du Granit pour un tel projet dans l’appel de projets en cours du programme circonflexe – Prêt-pour-bouger;

QUE ce document constitue une résolution d’engagement envers cette démarche régionale;

QUE, si le projet est accepté, la Municipalité s’engage à rendre accessible le matériel acheté par ses infrastructures ou ses services afin d’en faire bénéficier la population de la MRC du Granit ainsi que d’ailleurs.

2025-12-10

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

9. Finances, budget et taxation

10. Urbanisme et environnement

10.1 Contribution annuelle de l’Association des riverains du Lac Équerre

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire soutenir les activités des associations de protection des lacs par le versement annuel d’une subvention aux associations;

CONSIDÉRANT le dépôt du bilan des activités de l’Association des riverains du Lac Équerre;

CONSIDÉRANT QUE le montant prévu au budget ne représentait pas la nouvelle réalité de l’association suivant l’inclusion de l’ensemble des résidents autour du lac;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu :

2025-12-11

D'AUTORISER le versement une subvention de 245 \$, à l'Association des riverains du Lac Équerre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11. Sécurité publique

12. Affaires diverses

13. Liste de la correspondance

14. Période de questions

Un citoyen demande s'il est possible d'afficher les dépenses récurrentes lors de la rencontre du conseil. Le maire répond que oui.

Un citoyen demande la vitesse de recharge des bornes actuelles. Le directeur général répond entre 7 et 8 kWh.

Un citoyen demande si on a des statistiques sur le rôle d'évaluation. Le directeur général présente les moyennes par secteur.

Un citoyen demande s'il y aura une patinoire cet hiver. Le maire répond qu'on travaille à faire une petite patinoire sur le terrain de tennis.

Un citoyen demande s'il y aura une piste de ski de fond. La conseillère Guylaine Lapierre répond que oui.

Un citoyen demande la facture de Construction Groleau représente quelle proportion du projet. Le directeur général répond environ 25%.

15. Attestation de disponibilité des crédits

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, atteste qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce 8^e jour de décembre 2025.

16. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

QUE la séance soit levée à 19 h 25.

2025-12-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Daniel Morin
Maire

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier